Le Bulletin

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION DES MUSÉES DE L'ÉCOLE ET DU PATRIMOINE ÉDUCATIF

185, rue Eau-de-Robec Rouen

amisdesmuseesdelecole.fr Nouvelle série - Deuxième semestre 2020 n°13

CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE

En 1770 dans les Vosges, le pasteur Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826) crée avec sa collaboratrice Sara Banzet *une école à tricoter* adaptée à l'accueil de la petite enfance.
Le concept qu'il développe consiste à rendre les enfants intellectuellement disponibles et attentifs par l'activité manuelle : tricot, dessin, jeu...
Pour son œuvre pédagogique, Oberlin reçoit à deux reprises des éloges publics de la Convention nationale (1792-1795).
Avec la révolution industrielle, se développe en Angleterre et en France l'institution éducative des salles d'asile puis des écoles maternelles s'appuyant sur le concept valorisé par Oberlin.[1]

Sommaire

1 - **Éditorial :** Michel Mieussens président de l'AMNÉPE

2 - **Jean-Baptiste de La Salle : un grand pédagogue du XVIIe siècle** par Annie Hullin, AMNÉPE

3- **Les Musées de l'école et du patrimoine éducatif en France**
- Carte régionale XI : Val-de-Loire
- Le Musée de l'école de Chartres et de l'Eure-et-Loir

4- **Publications**
- La migration espagnole dans l'Eure lors de la Guerre civile d'Espagne par Franck Beauvalet
- Arts martiaux et jeux vidéo. Quel rapport à la culture ? par Laurent Trémel

À paraître

- Mise en valeur des ressources du Munaé utilisées dans l'exposition :
  Métier d'enseignant.e, Métier d'élève
  Commissaire principal Laurent Trémel
- Carte régionale XII : **Pays de Loire**

1. www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3142

1 - ÉDITORIAL

Depuis 2012, des avancées significatives !

Dans le prolongement de la Première rencontre francophone des musées de l'école qui a eu lieu à Rouen en 2016[1], une Journée d'étude « L'Enfant, la famille, l'école et la société » s'est déroulée en novembre 2019 en Île-de-France à Gonesse avec, en invité d'honneur, le Musée de l'éducation de l'université du Pays basque de Saint-Sébastien. Cette manifestation a été organisée par l'AMNÉPE avec la contribution du Centre de ressources en histoire de l'éducation de Gonesse, la mairie de Gonesse ainsi que celle du Musée national de l'Éducation dans le cadre de la commémoration du 150e anniversaire de la création par Jules Ferry du Musée pédagogique.
L'assemblée générale annuelle du réseau des Amis du Musée national, des musées de l'école et du patrimoine éducatif s'est réunie à l'issue de la journée.
Cette nouvelle rencontre internationale à laquelle ont participé les représentants des musées de l'école et du patrimoine éducatif des différentes régions de France, mais aussi universitaires, conservateurs, associations, élus, a donné lieu à des contributions innovantes et à des échanges de grande qualité. Les actes qui seront publiés en 2021 mettent en valeur les moments forts de la journée notamment les projets provenant d'une collaboration entre la recherche universitaire et les structures valorisant le patrimoine éducatif.
Déclinée par région, une telle rencontre pourrait servir de moteur à d'autres initiatives.
La création en décembre 2019 du **Comité d'histoire de l'Éducation Nationale** par le ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse, présidé par Jean-François Chanet, actuellement recteur d'Académie, auteur de *« L'école républicaine et les petites patries : enseignement primaire et sentiment d'appartenance en France sous la IIIe République (1879-1940 »),* conforte le travail engagé par notre association depuis 2012 avec ses nombreux partenaires et principalement le Musée national de l'Éducation qui, depuis 2014, met régulièrement et gratuitement à la disposition des partenaires du système éducatif des expositions itinérantes thématiques sur l'histoire de l'éducation, largement utilisées par notre réseau associatif. Ces expositions sont enrichies localement par les collections d'objets et de documents collectés par les musées de l'école, les musées d'arts et traditions populaires, les écomusées[2]. Gageons, dans ces conditions que les nouveaux Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) des treize régions et des territoires d'Outre-Mer se saisiront de cette opportunité pour développer l'enseignement de l'Histoire de l'éducation !
Nous remercions particulièrement les 29 musées de l'école et du patrimoine éducatif répartis dans 12 régions métropolitaines qui ont permis de créer l'annuaire des musées, en ligne sur le site *amisdesmuseesdelecole,* qui continue à évoluer grâce à de nouvelles inscriptions. C'est un outil de travail essentiel, souvent consulté. Le site, en outre, donne accès à de nombreuses rubriques utiles aux membres du réseau comme à un public plus large.
Concernant le Musée national de l'Éducation, Delphine Campagnolle qui en assurait la direction depuis 2016 est nommée conseillère, en charge de l'action culturelle et de la ruralité, à la direction des Affaires culturelles des Hauts-de-France. Au nom de l'association, nous la remercions vivement de l'aide et du soutien qu'elle nous a apportés depuis 2013 alors responsable du pôle conservation, aide associée aux politiques menées par les trois directeurs généraux du Réseau Canopé qui se sont succédé durant la période 2011-2019. Nous souhaitons vivement pouvoir nouer avec son (sa) successeur(e) des relations utiles à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine de l'Éducation.

Michel Mieussens
président de L'AMNÉPE

1 La vente des Actes de cette première rencontre est assurée par des musées de l'école et du patrimoine éducatif et par des membres de notre réseau (Les coordonnées des actes sont précisées sur le site). Cet ouvrage de référence est préfacé par Jean-François Condette, professeur d'histoire contemporaine à l'INSPÉ de Lille, membre du Comité d'histoire de l'Éducation Nationale. N'hésitez pas à en faire la promotion et la diffusion !

2 Recensés dans l'ouvrage ci-dessus

Directeur de publication : Michel Mieussens. Parution semestrielle. Siège social : 6, rue de Bihorel 76000 Rouen. contact@amisdesmuseesdelecole.fr Tirage : 200 exemplaires. Diffusé en version numérique par internet. ISSN : 2275-4202 Impression Copie Plus Rouen. 4ème trimestre 2020.

2 - Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719) : un grand pédagogue du XVIIe siècle

Conférence d'Annie Hullin présentée au Centre de ressources du Musée national de l'Éducation, le 7 novembre 2019, dans le cadre de la commémoration de la création du Musée pédagogique par Jules Ferry en 1879

Jean-Baptiste de La Salle, mort à Rouen il y a 300 ans, est un Saint de l'Église catholique qui fut aussi une des figures majeures de l'histoire de l'éducation en France.

Jean-Baptiste de La Salle/Portrait d'après son masque mortuaire/Dessin de du Phly - gravure de Joffroy In : Armand Ravelet « Le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle », Mame, Tours, 1888 - Munaé inv. 1975.01248

Ce portrait a été réalisé d'après son masque mortuaire. Sa désignation dans le cartouche en dessous donne ses titres religieux d'abord, puis son rôle d'éducateur.

> *Prêtre, Docteur en Théologie, ancien Chanoine de Notre-Dame de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles Chrétiennes.* [Instituteur dans le sens du XVIIe siècle = celui qui a institué…]

I- ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES :

Un brillant ecclésiastique. Il est né à Reims le 30 avril 1651 dans une famille fortunée. Son père est un juge royal (conseiller au Présidial de Reims) et Jean-Baptiste, qui est l'aîné de la famille, est tout désigné pour reprendre la charge paternelle, mais il montre très tôt une vocation religieuse. À peine âgé de 11 ans, il reçoit la tonsure et, à 16 ans (1667), il hérite d'un lointain parent la charge de chanoine de la cathédrale de Reims. Après le collège, il suit des études de théologie, à Paris puis à Reims où il doit revenir en 1672, suite au décès de ses deux parents. Il est ordonné prêtre en 1678, et en 1680 il est reçu Docteur en théologie. À moins de 30 ans, c'est donc un jeune et brillant clerc qui peut facilement monter dans la hiérarchie de l'Église, voire devenir évêque…

Mais il va tout abandonner pour se consacrer à l'éducation des enfants pauvres. Pour comprendre pourquoi, il faut connaître le contexte social, religieux et éducatif…

L'enseignement primaire à cette époque, dans la France de Louis XIV, dépend largement du niveau social. Pour les enfants des élites (comme le jeune Jean-Baptiste), l'éducation des rudiments se fait d'abord à la maison, souvent par la mère (ou la grand-mère) puis par des précepteurs, plus ou moins spécialisés.

Jean-Baptiste de La Salle enfant écoutant sa mère lui lire la vie des Saints Dessin d'Albert Maignan/gravure de Froment In : Armand Ravelet « Le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle », Alfred Mame et Fils Librairie, Tours, 1888 - Munaé inv. 1975.01248

Pour les enfants de la petite bourgeoisie (fils de commerçants et artisans dans les villes), il y a des « petites écoles » tenues par un maître qui fait payer les parents. Beaucoup se contentent d'apprendre à lire car il est plus cher d'apprendre à écrire (pour l'écriture il faut du matériel) et encore plus cher d'apprendre à compter. Les enfants des maîtres-artisans et des boutiquiers qui ont besoin d'une formation plus approfondie (savoir calligraphier des textes officiels, rédiger des factures, faire de la comptabilité, etc.), suivent les cours professionnels, encore plus coûteux, des « maîtres-écrivains ».

Pour les enfants des pauvres (= les 3/4 de la population) qui ne peuvent payer « l'écolage » d'un maitre, il n'y a que des écoles de charité (gratuites), mais la plupart ne vont pas à l'école… (Travail très jeune dès 5-6 ans ou vagabondage quand les parents travaillent 15 à 16h par jour). Vis à vis de ces pauvres et surtout des « gueux » qui vivent de mendicité, les autorités politiques et administratives réagissent plutôt par la méfiance. La misère est traitée comme une maladie et les mendiants sont raflés pour être enfermés dans les hôpitaux qui se créent alors dans la plupart des grandes villes. Ces hôpitaux, et les écoles de charité qui en dépendent, vivent des dons du public fortuné car un grand élan de charité se développe dans le cadre de la Contre-Réforme : il s'agit de renforcer la doctrine catholique face à « l'hérésie » protestante et de développer l'instruction religieuse des fidèles, particulièrement des moins instruits. De nombreux ecclésiastiques organisent ainsi des œuvres caritatives et éducatives au XVI^le siècle comme Vincent de Paul à Paris ou Charles Démia à Lyon.

La fondation des FEC (1682). À Reims, à partir de 1678, J.-B. de La Salle va reprendre l'œuvre charitable de son ami le chanoine Nicolas Roland. Il se rend vite compte des difficultés : les maîtres sont mal formés et frappent les enfants pour se faire obéir. De plus ils sont tellement pauvres qu'ils cherchent plus à trouver de quoi manger et se chauffer que d'instruire leurs élèves… Dans un premier temps, il réagit par un geste de charité privée : il prend chez lui les maîtres pour leur assurer logement et nourriture dans son bel hôtel familial et mieux pouvoir les former. Mais cela crée

des problèmes de cohabitation avec ses frères et soeurs qui sont de bons bourgeois de Reims. En 1682 il va donc s'installer dans un quartier pauvre de Reims. Puis en 1684, lors d'une famine, il distribue tous ses biens, et il finit par abandonner son canonicat pour ne se consacrer qu'à l'éducation.

Il fonde une congrégation enseignante : **les « Frères des Écoles Chrétiennes » (FEC).** Il leur choisit un uniforme dont la caractéristique est un manteau noir porté sur les épaules, sans enfiler les manches, qui leur vaut leur premier surnom de « Frères Quatre-Bras » ! Ce vêtement ressemble beaucoup à celui des ecclésiastiques mais les Frères sont des laïcs. Certes ils vivent en communauté et prononcent des voeux (pauvreté, obéissance, etc.), mais ils ne sont pas prêtres. Il tient à ce qu'ils restent laïcs pour qu'ils ne soient pas obligés ou tentés d'exercer d'autres activités que celle d'enseignement. Ces Frères sont généralement issus de milieux pauvres, comme les parents de leurs élèves (fils d'artisans ou ouvriers majoritairement ou de paysans).

Les Frères des Écoles chrétiennes à Paris (1688-1705). L'oeuvre de Reims a pris une telle ampleur qu'elle commence à être connue à Paris et les relations avec le clergé de Reims étant parfois difficiles, il décide d'aller installer son Institut dans la capitale. Il y fonde plusieurs écoles qui fonctionnent bien et obtient un vaste terrain du côté de Vaugirard, pour y établir son noviciat (1692) qui devient un vrai centre de formation des maîtres (ancêtre des écoles normales).

Il rédige pour cela toutes sortes de manuels et de textes sur la conduite de la classe et des écoles… En 1698, il achève de mettre au point les règles de la Congrégation.

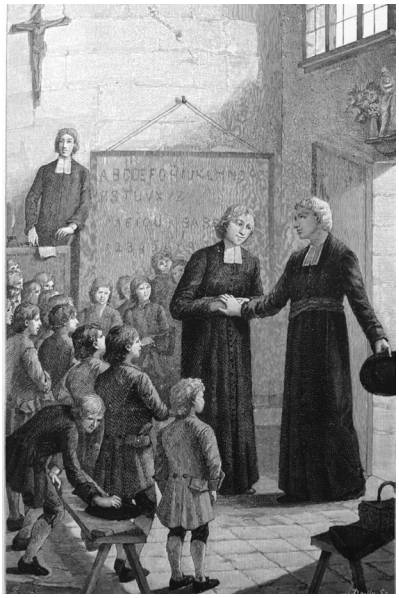

Visite de Mr de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, à l'école des Frères Gravure de GARNIER In Armand RAVELET, Le bienheureux J.-B. de La Salle, Alfred Mame et Fils Librairie, Tours, 1888 - Munaé inv. 1975.012488

Mais ce succès même lui attire des ennuis. Des artisans et commerçants, voyant le bon fonctionnement de ces écoles, y inscrivent leurs fils. Cela déclenche la colère des maîtres des petites écoles et surtout des maîtres-écrivains qui voient fuir leur clientèle. Après 1700, ces derniers multiplient les persécutions : procès avec lourdes amendes, destructions de classes… Les FEC sont condamnés à « n'enseigner *"que les pauvres reconnus comme tels."* ». C'est dans ces circonstances que La Salle décide d'accepter l'invitation des autorités de Rouen, où il arrive en 1705 à 54 ans.

Les Frères des Écoles chrétiennes à Rouen (1705-1789). À Rouen, il est invité aussi bien par Camus de Pontcarré, président du Parlement de Normandie, que par l'archevêque, Mgr Colbert (fils du ministre), qui veulent tous deux organiser les écoles de charité à Rouen, toujours dans la double optique de mieux contrôler les enfants pauvres et d'en faire de bons catholiques. Il existe déjà plusieurs écoles de charité dans la ville, fondées ou reprises par les FEC : à Darnétal, près de l'Hôpital Général (actuel Charles Nicolle) et dans l'aile sud de l'Aître St-Maclou. Mais La Salle veut établir à Rouen la Maison mère de son institut. Il lui faut plus d'espace et seule la rive gauche peut le lui procurer. Il acquiert de la marquise de Louvois une vaste propriété à Saint-Yon, au sud du faubourg Saint-Sever, qui offre à la fois des terres agricoles pour fournir revenus et nourriture, et l'espace suffisant pour y installer les différentes écoles de l'institut.

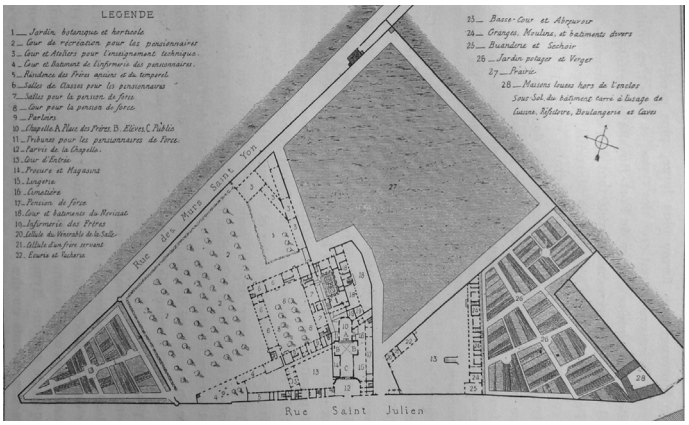

Plan de la Maison de Saint-Yon à Rouen In Armand RAVELET, Le bienheureux J.-B. de La Salle, Alfred Mame et Fils Librairie, Tours, 1888 - 1975.01248

1) les salles de classe pour les élèves **d'école primaire** avec possibilité de récréation dans le vaste parc arboré.
2) une **école professionnelle et technique** qui donne une formation en serrurerie et menuiserie, mais aussi tricotage et tissage. Une partie des jardins sert à des études horticoles et botaniques.
3) un « **pensionnat de force** », sorte de maison de redressement, réservée aux « enfants difficiles » ou délinquants, bien séparés des autres élèves avec leur cour de récréation fermée.
4) le **Noviciat** (venu en 1714 de Paris) c'est à dire la maison de formation des maîtres.

Les cours sont toujours gratuits pour les pauvres, mais les élèves des milieux aisés et les pensionnaires versent un pécule ou plutôt font œuvre de charité…

Fin de J.-B. de La Salle à Rouen. Il vit à Sant-Yon de 1705 à 1709 et de 1715 à sa mort en 1719, dans une petite cellule à l'écart des bâtiments principaux. C'est là qu'en 1716, il se démet de ses fonctions et fait élire le Frère Barthélémy comme Supérieur des FEC. Il y meurt le vendredi saint 7 avril 1719 à 68 ans.

II- LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES : UNE PÉDAGOGIE NOUVELLE ?

Conduite des écoles chrétiennes. La pédagogie pratiquée chez les FEC est résumée dans ce livre qu'il a écrit et perfectionné tout au long de sa vie, grâce à ses visites dans les différentes écoles et ses discussions avec les Frères enseignants. C'était un pragmatique. Il y travaillait sans cesse et c'est pourquoi pour le grand public ce texte n'est publié qu'après sa mort (1720). On y voit à la fois des aspects très novateurs pour l'époque et d'autres bien marqués par l'esprit du temps.

Conduite de la classe. Nous n'avons aucune représentation des classes au XVIIe siècle. La plupart des images datent du XIXe siècle et ne sont que des reconstitutions idéalisées, comme celle-ci (grande salle haute de plafond, grandes tables, planisphère… sont un peu anachroniques). Mais on y voit une nouveauté des écoles des FEC:

l'enseignement simultané, c'est à dire que le maître enseigne à tout un groupe d'enfants en même temps, regroupés par niveau (*ordre* = classe). Pour nous aujourd'hui une vision familière, mais ce n'était pas du tout la norme au XVIIe siècle. Dans les petites écoles d'Ancien régime, comme le montre le tableau de Van Heemskerck, le maître ne s'adresse qu'à un seul élève à la fois. Les autres sont plus loin, en autonomie. C'est l'enseignement individuel (hérité du système préceptorial) qui prévaut alors et durera jusqu'au XIXe siècle dans certaines écoles rurales. Les scènes de genre des XVIe-XVIIIe siècles, représentant ces petites écoles, insistent sur le désordre qui y règne. Ici le maitre est en train de faire lire une toute petite fille à son bureau mais les autres élèves (24 en tout), de tous âges et tous niveaux, s'agitent, voire se battent, et il doit crier et les menacer de sa férule…

Le maître d'école par Egbert van Heemskerck le Jeune, 1687 - Munaé inv. 1993.01336

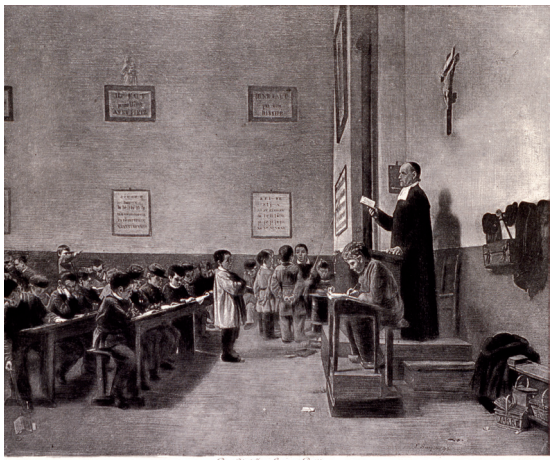

L'école des Frères par François Bonvin (1878). Photogravure de Georges Petit vers 1902. - Munaé inv. 1979.04237

Chez les FEC, rien de tout cela : le maître enseigne à tout le groupe. La Salle reprend ce qui se passait dans les collèges mais aussi dans d'autres écoles de charité (Cf « *L'escole paroissiale* » (1654) de Jacques de Batencour, prêtre à St-Nicolas-du-Chardonnet à Paris). Cela suppose des moyens pédagogiques conséquents (un livre ou un cahier par élève + des tableaux muraux dont il donne le modèle dans la « **Conduite** »)… et une stricte discipline.

Silence et signes. Pour J.-B. de La Salle, le silence doit régner dans l'école pour favoriser les apprentissages. Donc les élèves ne doivent parler que quand ils sont interrogés. Et les maîtres eux-mêmes doivent parler le moins possible. Pour cela il leur donne toutes sortes de signes, gestuels ou sonores, qui sont utilisés pour la conduite des leçons, comme pour les autres activités de la journée comme les repas.

Claquoir en « bec-d'oiseau », signal en usage dans les écoles des FEC. vers 1810 - Munaé inv. 1978.0010

Responsabiliser les élèves. La Salle recommandait aussi d'encourager les meilleurs élèves en leur donnant quelques responsabilités :
- Élève qui écrit le cahier de jour
- Celui qui a pris quelques petits pour leur faire répéter leurs lettres au tableau mural.
- Il y avait aussi **le clavier** (qui s'occupait des clés de l'école), **le sonneur** (qui sonnait le début et la fin des classes), **le visiteur des absents** (pour aller voir les écoliers malades).

Les matières enseignées :
Apprendre à lire en Français

Venez, mes enfans, je vous enseignerai la crainte du Seigneur.

Ps. 38.

L'Enfant sage est la joie de son père.

Prov. 15.

(3)

ALPHABET.

A a b c d e f
g h i j k l m n
o p q r s t u v x y z
fi fl æ œ ç w é è ê ë ï ü.

A B C D E F G
H I J K L M N O
P Q R S T U V X
Y Z Æ Œ É Ç W.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0.

Alphabet français à l'usage des écoles chrétiennes. Ed. C. Sacher, Montier-en-Der, 1839 - Munaé inv. 1983.00300

Au XVIIe siècle (et jusqu'au XIXe siècle parfois), les enfants apprennent à lire en latin d'abord. Les premiers manuels de lecture sont des petits livrets d'une vingtaine de pages, portant alphabet, syllabes et principales prières en latin. C'est la langue du culte et le but de l'instruction est d'abord que tous les enfants sachent dire leurs prières à la maison et à l'église. Enfin à cette époque (surtout dans les campagnes) très peu de gens parlent Français… Les FEC s'adressent à de pauvres enfants des villes qui n'auront pas besoin du Latin dans leur vie professionnelle et qui, par contre, doivent être de bons catholiques, donc doivent comprendre les prières (esprit de la Contre-Réforme). De plus, en ville, surtout dans le bassin parisien où se sont développés d'abord les FEC, on parle le Français. Donc, grande nouveauté, ils apprennent à lire en Français ; par contre la méthode est toujours la vieille méthode syllabique… Et le fait qu'ils n'enseignent pas le latin (au moins aux plus jeunes élèves) vaut aux FEC leur 2e surnom : « Frères Ignorantins », injuste car ils ne se contentent pas d'enseigner les rudiments.

Autres apprentissages de base

Quand les enfants savent lire, les Frères les mettent à lire le psautier en latin (prières pour la messe), puis ils leurs enseignent l'écriture (car on dissocie les deux apprentissages jusqu'en 1880) et enfin la grammaire, le calcul, la calligraphie, etc.

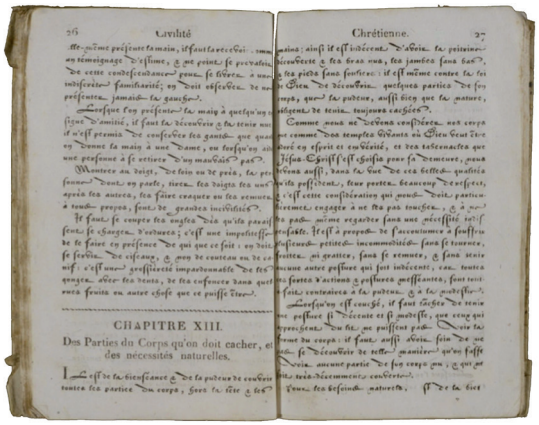

Jean-Baptiste de La Salle. Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne,(...) à l'usage des écoles chrétiennes. Mame, Tours , 1827 - Munaé inv. 1993.00196

Ils leur apprennent aussi à lire des textes manuscrits, des contrats et un manuel de civilité. Ce type de manuel est très répandu depuis le XVIe siècle (le premier fut écrit par Érasme en 1530). Ils sont toujours imprimés dans un type de caractères, proche de l'écriture manuscrite car ils ont un double objectif : apprendre la lecture courante dans les manuscrits et apprendre à se tenir en société. La Salle en rédige un spécifiquement pour ses écoles. Certains conseils d'hygiène sont toujours valables aujourd'hui (« il est très malhonnête de fouiller incessamment dans ses narines avec le doigt »), mais le texte révèle aussi la morale et les principes d'un dévot du XVIIe siècle. En ce sens il n'est pas vraiment novateur : « il est de la bienséance de couvrir toutes les parties du corps hors la tête et les mains », « Saint-Pierre défend aux femmes chrétiennes de se friser », la plupart des divertissements (les bals, les danses, les comédies, etc.) ne sont pas permis, etc.

Former de bons catholiques. Comme l'enseignement des FEC est une œuvre de la Contre-Réforme, la religion est à la base de la formation des novices (maîtres) mais aussi des élèves qui ont cours de catéchisme deux fois par jour (matin et soir) et doivent assister à la messe tous les jours. Comme les Frères ne sont pas prêtres, ils emmènent leurs élèves à l'église la plus proche (cf. MARLET « Tableaux de Paris »). Et La Salle rédige lui-même un manuel de catéchisme pour ses écoles, dans la stricte obédience du Concile de Trente qui a réaffirmé le dogme.

Les Frères conduisant les enfants, à St-Nicolas-des- Champs.
Lithographie aquarellée de Jean-Henri Marlet, vers 1822 Munaé inv.1979.01006

Enfin la Religion imprègne tout le système des récompenses en vigueur dans les écoles des FEC : les élèves reçoivent des images pieuses, des chapelets, etc., et aussi des livres de prix édifiants, et plus tard souvent des biographies de J-B de La Salle lui-même.

Limiter les châtiments corporels ? Les châtiments corporels sont presque toujours utilisés dans l'éducation des enfants à cette époque. On considère que les enfants ne sont pas doués de raison et que seul leur corps (donc la douleur) peut leur faire comprendre des règles. Après 1750, un nouveau sentiment de l'enfance apparaît, mais ces idées ne vont se diffusent que lentement et les châtiments corporels vont rester longtemps en vigueur… J.-B. de La Salle réprouve cet usage, mais il sait qu'il va à contre-courant : il développe donc des « stratégies de contournement ». D'une part, il essaye de « christianiser » le châtiment en l'entourant de prières et en demandant que ce ne soit pas le maître qui a condamné l'élève à une punition qui la fasse exécuter (pour préserver la maîtrise de soi du « punisseur ») ; d'autre part il hiérarchise bien les châtiments en vigueur dans ses écoles : La férule (il ne parle pas de fouet !) vient en avant-dernier, juste avant l'exclusion de l'école (elle est donc réservée aux fautes graves) et il détaille très longuement les limites de son usage : un coup seulement, au maximum deux, sur la main gauche (qui n'écrit pas). Cependant on sait que ces consignes ont eu du mal à être appliquées… De nombreuses gravures montrent l'usage de châtiments corporels chez les FEC jusqu'au XIXe siècle…

La punition Lithographie. Dessin d'Henri Grevedon, gravure de Godefroy Engelman Vers 1835 - Munaé inv. 1979.00611

Le Frère entraîne l'élève à l'écart (pour le préserver d'une humiliation publique) mais il a des verges dans sa ceinture, en plus de la férule dans sa main droite.

CONCLUSION

Jean-Baptiste de La Salle a donc créé une œuvre de la Contre-Réforme, bien marquée par son temps et son origine religieuse, mais il a aussi mis en place et diffusé une pédagogie très novatrice (lecture en français, mode simultané, enseignement professionnel, éducation des délinquants, etc.) qui a eu une forte influence sur le système éducatif français quand il a été repris par l'État au XIXe siècle (François Guizot, puis Jules Ferry). Après sa mort, les Frères des Écoles Chrétiennes ont connu un grand succès en France, puis dans le monde entier et cette œuvre perdure jusqu'à aujourd'hui…

Carte régionale XI : Centre - Val-de-Loire

Légende :

1. Maison école du Grand Meaulnes
2. Musée de l'École
3. Musée de l'école de Chartres et de l'Eure-et-Loir
4. Les greniers de l'histoire
5. Musée-école
6. Musée de l'école Brion
7. Musée de la Vallée de la Creuse
8. Classe-Musée René Granger
9. Musée de l'école Fernand Boutet

Sept musées mettent en valeur leurs collections autour de l'école du Certificat d'études primaires. Deux autres se consacrent aux arts et traditions populaires dans lesquels l'école prend toute sa place.

Le musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

La création du Musée

La création du musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir date de la fin des années 1960. La rénovation pédagogique initiée à la suite des événements de mai 1968 étant en train de modifier en profondeur l'enseignement et laissant présager l'abandon de la pédagogie héritée de l'École de Jules Ferry, des enseignants d'Eure-et-Loir, André Thoby (1901-1995) ancien directeur d'école et Roger Joly enseignant et historien (1924-2002), pensèrent que le temps était venu de conserver la mémoire de cette école « d'autrefois ». Très implantés dans le département, ils savaient pouvoir trouver dans de nombreuses communes ce qui pourrait constituer la base de la collection de ce futur musée et avaient conscience de l'urgence de procéder à une première collecte, car le mouvement de fermeture des classes rurales était déjà bien amorcé.
L'acte fondateur du musée de l'école fut la proposition faite par André Thoby devant l'assemblée générale des institutrices et instituteurs du département, le 11 mars 1971, de reconstituer une salle de classe 1900 avec son mobilier, son matériel scolaire, ses manuels, etc. Ce vœu fut adopté à l'unanimité. Forts de cet accord, les deux enseignants à l'origine du projet lancèrent des appels aux particuliers et aux communes, leur demandant d'inventorier leurs greniers afin de constituer une première collection. La collecte s'avéra très riche grâce au dynamisme des collecteurs et à la générosité des donateurs.
Soutenus par l'inspecteur d'académie, M. Lechevallier, ainsi que par le nouveau directeur de l'École normale nommé en septembre 1974, Jean-Pierre Benichou, très impliqué dans le projet, le futur musée prit forme peu à peu et le 9 avril 1975, il fut inauguré et André Thoby commença à accueillir ses premiers visiteurs individuels et ses premières classes.

Quelques dates

De 1976 à 1991, André Thoby accueille les visiteurs au musée et accomplit un travail remarquable auprès des classes primaires et maternelles, grâce à ses animations de grande qualité.

En 1984 : une convention est signée en octobre 1984 entre le directeur du Musée national de l'éducation de Rouen et l'inspecteur d'académie d'Eure-et-Loir, afin de garantir la protection et d'assurer l'inaliénabilité des collections du musée.

En 1989, le Conseil général d'Eure-et-Loir, décide d'attribuer au musée, à la même adresse, un nouvel espace plus grand, permettant de mieux mettre en valeur les collections et de faciliter l'accueil des groupes : l'ancien gymnase des normaliennes du début du XXe siècle comprenant une grande salle en rez-de-chaussée, avec galerie en mezzanine.

En 1991, après le départ d'André Thoby, Yvette Chatel anime le musée durant plusieurs années.

En 1998, le recrutement de Christelle Garancher en Contrat-Emploi-Jeune permet de faire face à l'augmentation de la fréquentation du musée et aux demandes d'animations scolaires de plus en plus nombreuses, tandis que des bénévoles apportent une aide essentielle.

En 2005, suite à la décision du Conseil général de reprendre les locaux de la rue du 14- Juillet, le musée doit fermer. La promesse d'un relogement restera sans effet. Durant toutes ces années de nomadisme, le musée continue à vivre contre vents et marées, proposant aux communes diverses activités sur le terrain, tandis que l'ensemble des archives papiers sont entreposées aux Archives départementales (AD 28).

En janvier 2013, le musée trouve enfin un point de chute à Chartres, dans l'école de la Brèche, Place Drouaise, grâce à l'action efficace du député-maire, Jean–Pierre Geoges. Dans cette vaste école datant de 1913, deux salles sont attribuées au Musée ainsi qu'un bureau et un appartement dans la partie logement des enseignants. Une rénovation complète et une mise aux normes de ces salles par la municipalité de Chartres permet de rouvrir le musée et de reprendre les animations et les visites individuelles : formidable soulagement pour ceux qui avaient œuvré pour la survie du musée.

L'école de la Brèche et grille d'entrée du musée

Reconstitution d'une salle de classe « 1900 »

Le musée aujourd'hui

Depuis sa réouverture, le musée s'est lancé dans de multiples activités qui rencontrent un public attentif et fidèle. Animations scolaires, animations audiovisuelles, ateliers pour les enfants durant les petites vacances, Espace Games, conférences, expositions temporaires, accueil de groupes d'adultes, prêts de matériel pédagogique, etc. Une offre très riche qui permet de mieux faire connaître le musée. Pendant plus de 40 ans celui-ci a réussi à conserver et valoriser ses collections. Confronté aux difficultés, il a su innover et se diversifier grâce à son animatrice culturelle, ses bénévoles et les jeunes volontaires du Service civique, accueillis chaque année. Actuellement, il participe efficacement à la vie culturelle et touristique de la ville de Chartres et du département d'Eure-et-Loir.

Salle de cantine de la salle d'asile de Chartres (milieu du XIXe siècle)

La migration espagnole dans l'Eure lors de la guerre civile en Espagne

Avec l'insurrection militaire du 17 juillet 1936, l'Espagne entre dans un conflit opposant les républicains aux franquistes pour plonger dans la guerre civile. Quelques semaines plus tard, Franco, l'un des acteurs du coup d'État devient le «généralissime» et le chef de la dictature qui se met en place. L'implication des puissances étrangères, les mouvements de population ainsi que la proximité géographique font de cette guerre un dossier important de la politique française.

L'article intitulé *La migration espagnole dans l'Eure lors de la guerre civile en Espagne* propose de revenir sur cette période troublée. Fil conducteur de cette étude, le conflit est analysé à travers trois prismes que sont la gestion des flux migratoires, les relations nouées entre les réfugiés espagnols et les autochtones et enfin l'attitude des autorités, des forces politiques et de la presse face à cet exode. Pour cela, trois moments clés ont été définis. Le premier est celui de l'année 1937. C'est en effet à ce moment que l'Eure connaît un premier mouvement migratoire principalement issu du Pays Basque et circonscrit dans le temps. Entre la fin du mois de septembre et le mois d'octobre, le gouvernement français invite les Espagnols à retourner en Espagne. Le deuxième questionne l'année 1938 et s'intéresse au quotidien de la centaine de femmes et de leurs enfants restée dans l'Eure. Prises en charge par des comités locaux privés et n'ayant pas accès au marché de l'emploi, ces familles connaissent une situation économique difficile. Il s'agit donc de tenter d'apporter un début d'éclairage sur les raisons d'un tel choix. Enfin le troisième moment interroge les années 1939-1940. Avec la prise de Barcelone par les nationalistes, le département doit faire face à un deuxième flux migratoire plus conséquent. Le communiqué de la victoire franquiste du 1er avril 1939 ne met pas, pour autant, fin à la présence espagnole dans l'Eure. Bien que certains rentrent en Espagne d'autres ne tardent pas à venir remplacer les hommes mobilisés, dans l'agriculture ou l'industrie. Finalement, l'offensive allemande de mai 1940 a eu les mêmes conséquences tant pour les Espagnols réfugiés que pour le reste de la population du département. Ce désastre collectif a entraîné un repli en catastrophe vers le sud de la France.

Franck Beauvalet, professeur des écoles,
membre du Conseil d'administration de l'AMNÉPE
Présentation de l'article paru dans les actes du 54e Congrès
organisé par la Fédération des Sociétés historiques et
archéologiques de Normandie
(Dieppe du 9 octobre au 12 octobre 2019)

Arts martiaux et jeux vidéo. Quel rapport à la culture ?

Olivier Bernard s'intéresse depuis plusieurs années aux pratiques culturelles liées aux arts martiaux et aux jeux vidéo. Il dirige la collection « L'univers social des arts martiaux» aux Presses de l'Université Laval (à Québec). Il me sollicita pour l'ouvrage qu'il voulait consacrer aux rapports entre ces deux activités de loisir dans la société contemporaine. En tant qu'auteur et en tant que membre du comité de lecture professoral.

En retour, cette contribution m'intéressa aussi à double titre : en tant que sociologue, et en lien avec mes fonctions de chargé de mission, en charge de la médiation scientifique au MUNAÉ. En effet, voilà plusieurs années que le musée s'intéresse à la thématique des jeux vidéo, de par l'importance prise par cette activité ludique dans le mode de vie de nos contemporains, jeunes et moins jeunes, les questions qu'elle pose en termes éducatifs. Nous avions notamment traité de cette dimension dans l'exposition « 50 ans de pédagogie par les petits écrans », présentée de novembre 2014 à janvier 2016[1] et Olivier Bernard avait participé en visio-conférence à une rencontre organisée au musée au début de l'année 2018[2].

L'ouvrage, préfacé par Fanny Lignon, se présente sous la forme de cinq articles, volumineux, écrits par des chercheurs relevant de différentes disciplines universitaires. Les articles d'Olivier Bernard et de Yann Ramirez questionnent les liens entre les pratiques vidéoludiques et les arts martiaux, montrant leurs imbrications, l'évolution à laquelle on assiste là depuis une trentaine d'années. Deux études monographiques, celles de Brice Airvaux sur le jeu Kung Fu Panda et celle d'Olivier Bernard et de Pierre-Marc Gagné sur Mortal Kombat se livrent à une analyse très fine des produits concernés. Ma contribution poursuit des interrogations menées sur les finalités idéologiques de ces jeux et la façon, à mes yeux discutable, dont certaines études analysent le phénomène.

Pour les musées de l'éducation, à l'heure où l'entrée de ces jeux dans les collections se pose, l'ouvrage apporte donc un regard et des données intéressantes, permettant de documenter un sujet à partir de travaux scientifiques écrits dans une langue claire.

Laurent Trémel, chargé de mission au MUNAÉ,
membre associé du CIRNEF (Université de Rouen-Normandie).

(1) https://www.reseau-canope.fr/notice/50-ans-de-pedagogie-par-les-petits-ecrans.html

(2) «Arts martiaux et jeux vidéo : socialisation, valeurs, idéologies», conférence d'Olivier Bernard (Université Laval, Québec), et Laurent Trémel, cycle «Fictions, école et société», Rouen, Centre de ressources du Musée national de l'éducation, mercredi 10 janvier 2018.

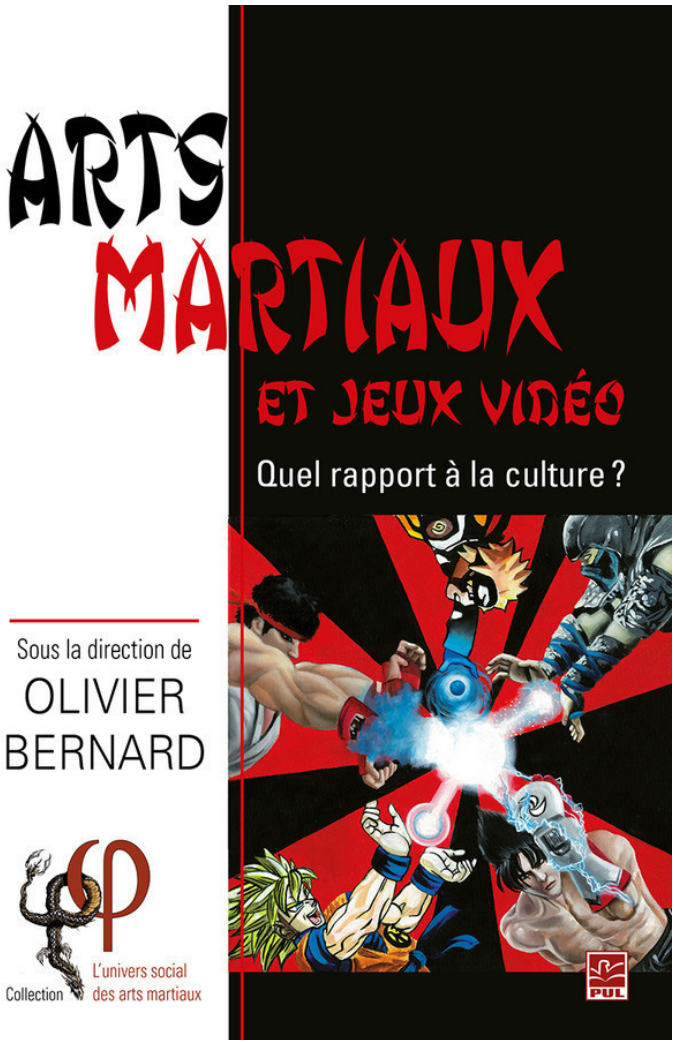

Ouvrage collectif sous la direction d'Olivier Bernard
Presses de l'Université de Laval, Québec2019